Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 035-213501414-20260409-20260419-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
2026_04_19

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 14

Nombre de suffrages : 15
POUR: 15

Date de convocation
03/04/2026

Date d'affichage
03/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de BERGER Serge.

Etaient présents :
BARRIER David, BERGER Serge, M. CHAUVIN Cyrille, Mme DERRIEN Karine, Mme GADBOIS Nathalie, M. GUESNE Titouan, M. HUET Julien, Mme LANDAIS Marie, M. MAIGNAN Nicolas, M. MARCINIAK Ludovic, Mme PAQUET Pauline, Mme PAQUET Aurélie, M. REGNAULT Jean-Charles, Mme SISSOKO Laure

Procuration(s) :
DUBOIS Sandrine donne pouvoir à BERGER Serge

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :
DUBOIS Sandrine

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme LANDAIS Marie

Objet :COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS :

Suite aux élections municipales, il est demandé par la Direction des services fiscaux d'Ille et Vilaine de désigner 24 personnes susceptibles d'être nommées membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).
Il revient ensuite aux services fiscaux de choisir, au sein de cette liste, 12 personnes dont 6 siégeront en tant que titulaires et 6 autres en tant que membres suppléants.
Cette commission se réunit en principe une fois par an sous la Présidence du Maire afin de vérifier la liste des propriétaires apparaissant sur la liste 41 fournie par les services fiscaux.
Cette liste recense les locaux des propriétaires pour lesquels un changement a été pris en compte par le centre des Impôts Fonciers depuis la précédente session de la CCID ; le rôle des membres de la commission consiste à approuver ou non la classification suivant l'évolution ou la création du bâti.
La classification finale s'effectue par la Direction des Services Fiscaux qui prendra ou non en compte les propositions de la CCID suivant des règles de calculs bien précises.
Il est proposé la liste suivante :

Membres titulaires :	Membres suppléants :
PAQUET DANIEL	**HOUSSEAU OLIVIER**
PIROT CHANTAL	**HURAULT CHRISTOPHE**
MONNIER ANDRE	**GAUTIER SYLVAIN**
GENOUEL GENEVIEVE	**MUNCH CELIA**
TRAVERS BAPTISTE	**MAILLARD SEBASTIEN**
PARIS LEILA	**BRUNEAU VINCENT**
GADBOIS NATHALIE	**HUET JULIEN**
REGNAULT JEAN-CHARLES	**DERRIEN KARINE**
LANDAIS MARIE	**MARCINIAK LUDOVIC**
CHAUVIN CYRILLE	**PAQUET AURELIE**
PAQUET PAULINE	**GALLAIS LAURENCE**
BERTIAU CHRISTOPHE	**BARRIER DAVID**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à LANDAVRAN
Le Maire,